

JAPAN

- Logements neufs;
- Logements existants.

Logements neufs et rénovés

Contrôle initial obligatoire :

- **Loi** n°170 du 11.07.1964 modifiée

Contrôle à la charge du distributeur d'énergie

- Frais inclus dans les charges d'électricité

Contrôle réalisé par tout organisme autorisé par le gouvernement (principalement les " ESIA's " : Electrical Safety Inspection Association)

Logements neufs et rénovés

Contrôles portent sur les critères suivants :

- Mesure de la prise de terre;
- Isolement;
- Contrôle visuel;
- Entretien avec l'utilisateur;
- Devoir de conseil.

Logements existants

Contrôle périodique obligatoire :

- **Loi** n°170 du 11.07.1964 modifiée

Contrôle à la charge du distributeur d'énergie

- Frais inclus dans les charges d'électricité

Contrôle réalisé par tout organisme autorisé par le gouvernement (principalement les " ESIAs " : Electrical Safety Inspection Association)

Fréquence : Tous les 4 ans (hors EPAHD)

Logements existants

Contrôles portent sur les critères suivants :

- Mesure de la prise de terre;
- Isolement;
- Contrôle visuel;
- Entretien avec l'utilisateur;
- Devoir de conseil.

REPUBLIC OF KOREA

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs

Contrôle initial obligatoire :

- **Lois** : Electric Utility Act et Electrical Safety Management Act (article 12)

Contrôle à la charge du propriétaire ou de l'occupant

- Frais inclus dans les charges d'électricité

Contrôle réalisé uniquement par KESCO (Korea Electrical Safety Corporation)

- Organisation semi-publique définie dans le chapitre VIII de la loi "Electrical Utility Act ", articles 74 à 81;
- Missions définies à l'article 78, point 5 : Inspection and checking

Logements neufs

Contrôles portent sur les critères suivants :

- Mesure de la prise de terre;
- Isolement;
- Contrôle visuel;
- Entretien avec l'utilisateur;
- Devoir de conseil.

Logements existants

Contrôle périodique obligatoire :

- **Loi** : Electrical Safety Management Act (article 14)

Contrôle à la charge du propriétaire ou de l'occupant

- Frais inclus dans les charges d'électricité

Contrôle réalisé uniquement par KESCO (Korea Electrical Safety Corporation)

- Organisation semi-publique définie dans le chapitre VIII de la loi "Electrical Utility Act ", articles 74 à 81;
- Missions définies à l'article 78, point 5 : Inspection and checking

Fréquence : Tous les 3 ans

Logements existants

Contrôles portent sur les critères suivants :

- Mesure de la prise de terre;
- Isolement;
- Contrôle visuel;
- Entretien avec l'utilisateur;
- Devoir de conseil.

INDIA

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs

Nota : Pas de distinction des usages de l'électricité (logement, travail, commerce...) dans le système de contrôle;
Mais : la modification récente de la réglementation précise les dispositions techniques spécifiques à chaque usage.

Contrôle initial non obligatoire :

- Si $U < 650V$: Pas de contrôle obligatoire;
- **Attention** : Le distributeur d'énergie doit s'assurer que l'installation respecte les prescriptions de sécurité et peut refuser la mise sous tension.

Logements existants

Selon l'article 32 de la loi, "CEA Measures related to safety and electricity supply Regulations 2023" :

Contrôles obligatoires :

- Quel que soit le niveau de tension;
- Tous les cinq ans minimums;

Contrôles réalisés par :

- Si U est $< U$ définie par les autorités : propriétaire ou inspecteur ;
- Si U est $> U$ définies par les autorités: obligatoirement un inspecteur.
- Dans tous les cas le rapport doit être remis à l'inspecteur pour critiques.

INDONESIA

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs et rénovés

Contrôle initial obligatoire :

- **Loi** : General Requirements of Electrical Installation (SNI 04-225-2000)

Contrôle à la charge du propriétaire :

- Frais directement payés par le propriétaire

Contrôle réalisé par tout organisme autorisé par le gouvernement.

Logements neufs et rénovés

Contrôles portent sur les critères suivants :

- Mesure de la prise de terre;
- Isolement;
- Contrôle visuel;
- Entretien avec l'utilisateur;
- Devoir de conseil.

Logements existants

Contrôle périodique obligatoire :

- Loi : General Requirements of Electrical Installation (SNI 04-225-2000)

Contrôle à la charge du distributeur d'énergie

- Frais inclus dans les charges d'électricité

Contrôle réalisé par tout organisme autorisé par le gouvernement

Fréquence : Tous les 4 ans (hors EPAHD)

Logements existants

Contrôles portent sur les critères suivants :

- Mesure de la prise de terre;
- Isolement;
- Contrôle visuel;
- Entretien avec l'utilisateur;
- Devoir de conseil.

NEW CALEDONIA

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs

Contrôle initial obligatoire :

- Délibération 468 du 03.11.1982

Contrôle à la charge de l'installateur ou du propriétaire :

- Frais à régler directement à l'organisme en charge du contrôle

Contrôle réalisé par uniquement par le COTSUEL

- Comité Territorial pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité (association sans but lucratif)

Logements neufs

Contrôles portent sur les critères suivants :

- Mesure de la prise de terre;
- Isolement;
- Contrôle visuel;
- Entretien avec l'utilisateur;
- Devoir de conseil.

Nota : 34 critères de contrôle.

Logements existants

Pas d'obligation de contrôle périodique.

Nota : Contrôles sur l'existant effectués sur demandes :

- Des Assureurs ;
- Lors d'une vente ;
- Volontairement.

Logements existants

Contrôles portent sur les 7 critères de mise en sécurité :

- Coupure générale dans les locaux;
- Présence de dispositif(s) différentiel(s) ;
- Protection surintensités;
- Prise de terre;
- Liaison(s) équipotentielle(s);
- Volume de sécurité des locaux contenant douche, baignoire, piscine...;
- Matériels anciens et vétustes.

Merci à tous

